



NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

OPCO SANTÉ

Elargissement de la possibilité de versements volontaires à tous les adhérents

(Délibération du Conseil d'Administration de l'OPCO Santé du 30 septembre 2020)

Suite à une décision du Conseil d'Administration de l'OPCO Santé, les SSTI pourront désormais contractualiser à titre individuel avec l'OPCO Santé pour faire des versements volontaires. Rappelons que ces versements volontaires rentrent souvent en compte dans des montages financiers faisant appel à des cofinancements (régionaux par exemple), et que les SSTI recouraient souvent à cette pratique avec les OPCA.

Ceci représente une opportunité de déblocage de fonds complémentaires

sur des projets de formation professionnelle ambitieux. De nombreux adhérents de l'OPCO, dont les SSTI, étaient dans l'attente de la possibilité de verser volontairement des fonds à l'OPCO pour bénéficier d'une offre de services adaptée, ainsi qu'à des cofinancements. La délibération qui a été prise est valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Les SSTI désireux de bénéficier de cette nouvelle possibilité sont donc invités à se rapprocher de leur délégation régionale. ■



Un nouveau cycle pour accompagner les médecins du travail dans leur fonction de management

À la demande de plusieurs Services, l'Afometra a décidé de développer un cycle de management destiné spécifiquement aux médecins du travail en charge de l'animation d'équipes pluridisciplinaires.

Ce cycle de 6 jours a pour objectif de développer les compétences d'animateur et de coordinateur des médecins du travail déjà en poste et ayant le souhait de consolider leur pratique managériale.

Deux modules seront abordés la première semaine : le premier jour, dédié à une consolidation sur le délicat sujet de la responsabilité juridique du médecin du travail, est immédiatement suivi de deux jours consacrés aux fondamentaux du travail en équipe pluridisciplinaire.

Après une alternance de 3 semaines qui permet de mettre en pratique les acquis des premiers

modules, les médecins sont formés aux fondamentaux de la conduite de projet (1 jour). Ils terminent leur cycle par l'apprentissage essentiel de techniques d'animation individuelle et de développement de leurs compétences managériales (2 jours).

L'Afometra ouvrira les inscriptions début novembre pour une première session qui démarrera en janvier 2021.

Retrouvez la fiche programme dans l'onglet « actualité » sur : www.afometra.org.

